

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 14 (1885)
Heft: 6

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SCOLAIRE

Congrès international d'instituteurs.

AU HAVRE

du 6 au 10 septembre 1885.

Les autorités de la ville du Havre ont pris, le 7 janvier 1885, la décision suivante :

« Un congrès international d'instituteurs primaires aura lieu au Havre en septembre 1885, sous le patronage et avec le concours moral et financier de la ville.

« Un comité de 39 membres, sous la présidence de M. le Maire, sera chargé d'organiser ce congrès et d'en arrêter le programme. »

A la suite de cette décision, le comité d'organisation a immédiatement été composé, et il a formé son bureau de :

MM. Jules Siegfried, maire du Havre, président ;
Baran, conseiller général, etc., vice-président ;
Couturier, inspecteur d'académie à Rouen, vice-président ;
Garsaud, inspecteur primaire du Havre, secrétaire général ;
Périer, directeur de l'école primaire supérieure, secrétaire.

Le comité d'organisation s'est divisé en trois sous-commissions :

- 1° Pédagogie et publications ;
- 2° Voyages, logement, nourriture ;
- 3° Visites et excursions.

Il a constitué la présidence du congrès en décernant la *présidence d'honneur* à MM. Jules Ferry et Fallières, ministres, la *vice-présidence d'honneur* à MM. Félix Faure, Peulevey, Casimir Périer, députés, F. Buisson, conseiller d'Etat, Hendlé, préfet de la Seine inférieure, et Zevort, recteur de l'académie de Caen ; la *présidence du congrès* a été dévolue à M. Gréard, membre de l'institut, vice-recteur de l'académie de Paris, assisté de 4 vice-présidents, au nombre desquels se trouve, avec un Anglais, un Belge et un Autrichien, M. Numa Droz, membre du conseil fédéral suisse.

Le congrès a été divisé en trois sections et les questions à traiter ont été arrêtées comme suit :

SECTION A, *présidée par M. Jost, inspecteur général.*

1° De l'utilité des congrès nationaux et internationaux d'instituteurs ;

2° Du travail manuel à l'école primaire comme complément à l'enseignement primaire. De l'organisation des Ecoles professionnelles et d'apprentissage.

SECTION B, *présidée par M. Lenient, directeur de l'école normale, à Paris.*

Du traitement des instituteurs et institutrices dans les différents pays. — Dans quelle mesure l'Etat et la commune devraient-ils y contribuer ?

SECTION C, *présidée par M. Brouard, inspecteur général.*

Ecoles normales. Part à faire à l'éducation générale et à la préparation professionnelle des instituteurs et institutrices.

Voici le programme du congrès :

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1885.

- à 2 h. — Ouverture du congrès. — Discours du Maire. — Discours du ou des Ministres présents. — Discours d'un des Membres étrangers. — Répartition du Congrès en sections. — Nomination des Vice-Présidents et des Secrétaires des sections ;
- à 4 h. — Inauguration du Lycée de filles ;
- à 9 h. — Punch à l'Hôtel-de-ville. — Musique.

LUNDI 7 SEPTEMBRE

- à 8 h. — Réunion des Commissions dans les locaux indiqués ;
- à 2 h. — Nouvelle réunion des Commissions ;
- à 5 h. — Visite d'un transatlantique ;
- à 8 h. — Conférence pédagogique.

MARDI 8 SEPTEMBRE

- à 8 h. — Réunion des Commissions ;
- à 2 h. — Réunion générale. — Discussion des rapports ;
- à 8 h. — Représentation au grand-théâtre.

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

- à 9 h. — Visite à l'école d'apprentissage de garçons, à l'école d'apprentissage de filles, à l'école primaire supérieure et à une école élémentaire de garçons ;
- à 2 h. — Réunion générale. — Discussions des rapports. — Discours du Ministre. — Clôture du congrès ;
- à 7 h. $\frac{1}{2}$ — Banquet.

JEUDI 10 SEPTEMBRE

- à 8 h. — Promenade en mer : Trouville, Honfleur, etc.

—
Le règlement du congrès contient les dispositions essentielles suivantes :

Sont invités à prendre part aux travaux du congrès, sur la présentation de leurs cartes d'admission, toutes les personnes faisant partie du corps de l'enseignement primaire : instituteurs et institutrices titulaires ou adjoints, publics ou privés — direc-

teurs et directrices d'écoles normales — inspecteurs primaires et inspecteurs généraux.

Aucune autre question que celles qui sont inscrites à l'ordre du jour ne pourra être traitée par le congrès.

Les observations pourront être présentées en langue étrangère. Dans ce cas, le sens des discours prononcé sera reproduit en français.

Les membres du congrès qui désirent faire une communication écrite sur l'une ou l'autre des questions à traiter, sont priés d'adresser au Secrétaire général, avant le 15 juillet, leur travail suivi de conclusions.

Ces mémoires qui, faute de temps, ne pourront être lus aux séances du congrès ou des sections, seront dépouillés par le comité d'organisation, section de pédagogie. Les conclusions en seront classées, imprimées et remises à chaque membre à l'ouverture du congrès.

Ces conclusions seront mises en discussion dans les sections, ainsi que celles qui pourraient être déposées séance tenante.

Le comité d'organisation désignera les mémoires, rapports et discours qui pourront être imprimés en totalité ou en partie.

Les personnes qui ont qualité pour prendre part au congrès et qui désireront y participer, devront en adresser la demande avant le 1^{er} juillet au Secrétaire général, à l'Hôtel-de-Ville du Havre. Une carte d'admission leur sera immédiatement envoyée; elle leur donnera droit à un rabais de 50 % sur toutes les lignes des chemins de fer français.

Il y a lieu d'espérer que le corps enseignant suisse sera représenté par une délégation nombreuse à ce congrès international, qui promet d'être aussi agréable aux participants, qu'utile à la cause de l'instruction publique.

En effet, la ville du Havre n'a pas seulement pensé à tout ce qui concerne la partie pédagogique du congrès; elle s'est préoccupée aussi de rendre aux membres du corps enseignant qui s'y rencontreront, leur séjour au Havre tout à la fois attrayant et peu coûteux. Elle prend à sa charge le logement des instituteurs; par contre ceux-ci devront se nourrir à leurs frais, mais toutes les indications nécessaires sur les restaurants et les hôtels où ils pourront prendre leurs repas dans de bonnes conditions et à des prix modérés, leur seront fournies par le secrétariat du congrès. Elle offre aux participants au congrès, la représentation au théâtre, la conférence pédagogique, la promenade en mer, le punch et le banquet prévus au programme.

Nous souhaitons à ce congrès tout le succès et toute la réussite qu'il mérite.

Communiqué.

II

VAUD. — Deux conférences d'instituteurs primaires tenues à Aigle et à Yverdon viennent de déclarer à l'unanimité, que l'en-

seignement de travaux manuels dans les écoles primaires est chose impossible. Cette décision a été communiquée au département en réponse aux questions posées par celui-ci.

La *Feuille d'avis d'Avenches* annonce que la conférence de ce district a aussi étudié cette question, sur laquelle deux rapports ont été présentés, mais il n'est pas dit dans quel sens elle s'est prononcée.

La conférence des instituteurs de district, qui s'est réunie jeudi à Lausanne, a entendu trois rapports sur la question de l'enseignement professionnel à l'école primaire. A l'unanimité, elle a voté des conclusions analogues à celles des conférences d'Aigle et d'Yverdon.

ÉPISE

Le souffle de l'hiver a flétri les corolles.
Du givre efflorescent, les riches girandoles
Ornent les vieux ormeaux qui narguent l'aiglon,
Ainsi que les auvents des maisons du vallon.
Le paysan, oisif, dans sa chaude chaumière,
Prend pitié du passant qui lentement chemine
Sur la neige durcie, au milieu du hameau,
Où seul de nos oiseaux soupire le moineau.
Il y trouve son grain, il y prend sa becquée,
Et s'envole au clocher quand sa bande est traquée
Par l'écolier mutin, au visage rougi,
Au sortir de l'école où le maître a rugi
Les préceptes de l'art du parler et d'écrire,
La science du nombre, aussi celle de lire
Dans les Dussaud-Gavard doublés de parchemin
Que l'enfant laisse choir dans les trous du chemin.
La neige le tentant, c'est une grosse boule
Qu'il façonne à deux mains, et fait pleuvoir en foule
Sur les gros bœufs qui vont trop lents à l'abreuvoir,
Ou sur les vieux chapeaux des têtes qu'il veut voir ;
Heureux quand il a pu de sa main engourdie
Stimuler du vacher la démarche alourdie.
La Fontaine nous dit : « Cet âge est sans pitié. »
De ce vieux dicton-là, j'en rabats la moitié,
Etant de ceux qui croient la compassion née
Aussitôt que l'enfant comprend la destinée.
Ces vérités seront mises en vers précis,
A l'heure que l'ivrogne avale du trois-six.

C'était près de la ville,
Le soir, quand l'*Angelus*,
Vibrant au campanile
Invite aux *oremus*.